Josué 17

Französische Darby-Übersetzung



1 Et le lot échut à la tribu de Manassé (or il était le premier-né de Joseph), à Makir, premier-né de Manassé, père de Galaad; comme il était un homme de guerre, Galaad et Basan furent à lui. 2 Et le lot échut aux autres fils de Manassé, selon leurs familles, aux fils d'Abiézer, et aux fils de Hélek, et aux fils d'Asriel, et aux fils de Sichem, et aux fils de Hépher, et aux fils de Shemida. Ce sont là les fils de Manassé, fils de Joseph, les mâles, selon leurs familles. 3 Et Tselophkhad, fils de Hépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, n'eut point de fils, mais seulement des filles; et ce sont ici les noms de ses filles: Makhla, et Noa, Hogla, Milca, et Thirtsa; 4 et elles se présentèrent devant Éléazar, le sacrificateur, et devant Josué, fils de Nun, et devant les princes, disant: L'Éternel a commandé à Moïse de nous donner un héritage au milieu de nos frères. Et Josué leur donna selon le commandement de l'Éternel un héritage au milieu des frères de leur père. 5 Et il échut dix parts à Manassé, outre le pays de Galaad et de Basan, qui est au delà du Jourdain; 6 car les filles de Manassé reçurent un héritage au milieu de ses fils; et le pays de Galaad fut pour les autres fils de Manassé.

7 Et le territoire de Manassé allait d'Aser à Micmethath, qui est devant Sichem; et la frontière allait à droite vers les habitants d'En-Tappuakh. 8 La campagne de Tappuakh était à Manassé; mais Tappuakh, sur la frontière de Manassé, était aux fils d'Éphraïm. 9 Et la frontière descendait au torrent de Kana, au midi du torrent. Ces villes-là étaient à Éphraïm, au milieu des villes de Manassé. Et le territoire de Manassé était au nord du torrent, et aboutissait à la mer. 10 Le midi était à Éphraïm, et le nord à Manassé, et la mer était sa frontière; et au nord, ils touchaient à Aser, et à l'orient, à Issacar. 11 Et Manassé avait, dans Issacar et dans Aser, Beth-Shean et les villages de son ressort, et les habitants de Dor et les villages de son ressort, et les habitants d'En-Dor et les villages de son ressort, et les habitants de Thaanac et les villages de son ressort, et les habitants de Meguiddo et les villages de son ressort: les trois districts montueux. 12 Mais les fils de Manassé ne purent pas déposséder les habitants de ces villes-là, et le Cananéen voulut habiter dans ce pays. 13 Et il arriva que, quand les fils d'Israël furent devenus forts, ils rendirent le Cananéen tributaire; mais ils ne le dépossédèrent pas entièrement.

14 Et les fils de Joseph parlèrent à Josué, disant: Pourquoi m'as-tu donné en héritage un seul lot et une seule part, à moi qui suis un peuple nombreux, selon que l'Éternel m'a béni jusqu'à présent? 15 Et Josué leur dit: Si tu es un peuple nombreux, monte à la forêt, et coupe-la pour t'y faire de la place dans le pays des Phéréziens et des Rephaïm, si la montagne d'Éphraïm est trop étroite pour toi. 16 Et les fils de Joseph dirent: Nous ne pouvons pas acquérir la montagne, et il y a des chars de fer chez tous les Cananéens qui habitent le pays de la vallée, chez ceux de Beth-Shean et des villages de son ressort, et chez ceux de la vallée de Jizreël. 17 Et Josué parla à la maison de Joseph, à Éphraïm et à Manassé, disant: Tu es un peuple nombreux, et tu as une grande puissance; tu n'auras pas un seul lot, 18 mais la montagne sera à toi; comme c'est une forêt, tu la couperas, et elle sera à toi jusqu'à ses extrémités; car tu déposséderas le Cananéen, quoiqu'il ait des chars de fer et qu'il soit fort.